



# ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

## Réquisitions de logements étudiants à l'occasion des jeux Olympiques de 2024

Question écrite n° 8612

### Texte de la question

Mme Pascale Bordes interroge Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la question des réquisitions de logements étudiants dépendants du centre régional des œuvres universitaires et scolaires (Crous) pendant les jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024. Certains médias ont en effet affirmé que pas moins de 3 000 logements étudiants dépendants des résidences universitaires du Crous en Île-de-France, seraient réquisitionnés durant l'été 2024 afin de pouvoir y loger des personnels en lien avec l'organisation de ces jeux. Ces informations ont suscité un vif émoi parmi les étudiants potentiellement concernés par ces réquisitions. En effet, nombre d'étudiants n'ont pas d'autre choix que de rester dans leur logement étudiant pendant la période des vacances scolaires d'été, soit parce qu'ils sont en rupture familiale, soit parce qu'ils vivent dans les outre-mer et qu'ils n'ont pas les moyens de rentrer chez eux, soit encore parce qu'ils exercent pendant cette période une activité professionnelle qui leur permet de financer tout ou partie de leurs études. Si ces réquisitions devaient se confirmer, elles impacteraient à n'en pas douter, la situation personnelle et économique de ces étudiants qui ont besoin d'avoir des réponses aux légitimes questions qu'ils se posent à ce sujet. Dans ce contexte, elle lui demande de préciser ce qu'il en est de ces hypothétiques réquisitions de logements étudiants pendant la période des jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024 et dans l'affirmative, elle aimerait savoir quelles mesures compte prendre le Gouvernement pour qu'aucun des étudiants concernés ne subisse le moindre préjudice que ce soit.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Pascale Bordes](#)

**Circonscription :** Gard (3<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement National

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 8612

**Rubrique :** Enseignement supérieur

**Ministère interrogé :** Enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** [Enseignement supérieur et recherche](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [6 juin 2023](#), page 5034

**Question retirée le :** 11 juin 2024 (Fin de mandat)